

M. Lalonde: Certes, pour notre part, nous voulons que le Canada soit autonome et nous espérons bien y parvenir avant 1990 . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Baker (Nepean-Carleton): Qui est-ce qui raconte des histoires?

M. Lalonde: Si les travaux de prospection qui se déroulent actuellement au large de la côte est donnent des résultats aussi encourageants qu'on le pense, il se pourrait que nous y arrivions beaucoup plus tôt que ne permettaient de le croire les prévisions les plus optimistes des conservateurs. Pour ma part, je ne m'encombe pas d'une échéance précise.

M. Andre: Madame le Président, je voudrais adresser une question supplémentaire au même ministre. Pendant la campagne électorale, le ministre a décrit comme suit la politique des prix libérale, comme le signale un article paru le 29 janvier dans le *Globe and Mail*:

«Si l'on représente le prix du pétrole conventionnel par la lettre X, celui du pétrole non conventionnel sera représenté par X plus Y; il y a ensuite le prix international—vous le connaissez—mais nous avons dit que nous continuerions à subventionner le prix . . . On aurait donc en fin de compte un prix intermédiaire entre ceux-là.»

Une voix: Règlement!

● (1125)

M. Andre: Depuis lors, les déclarations du ministre sont plus grammaticales, mais ni plus ni moins concises.

Des voix: Oh, oh!

M. Andre: Le ministre peut-il dire à la Chambre quelle formule il emploie pour fixer les prix et comment elle permettra au Canada d'échapper aux majorations de prix décrétées par les pays de l'OPEP et le Mexique?

[Français]

M. Lalonde: Madame le Président, j'ai déjà indiqué qu'au moment où j'ai commencé et poursuivi les discussions avec mes collègues de diverses provinces, je n'avais pas l'intention de m'embarquer dans des spéculations sur des chiffres particuliers, à la Chambre ou ailleurs.

LES MESURES COMPENSATOIRES AU SUJET DE L'USINE D'EAU LOURDE À LAPRADE—ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT QUELLES SONT SES INTENTIONS À CET ÉGARD

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, ma question s'adresse également au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Je voudrais lui parler d'une vieille histoire ayant trait aux mesures compensatoires qui avaient été négociées avec le gouvernement de l'époque, il y a déjà plusieurs mois, au sujet de l'usine d'eau lourde à Laprade, lesquelles devaient être de l'ordre de 200 millions de dollars et négociées entre le Québec et le gouvernement fédéral. Étant donné la conjoncture actuelle, est-ce que le ministre a actuellement l'intention de faire diligence au sujet de cette question et la régler une fois pour toutes car, à mon avis, elle était fort justifiée?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Cette question avait été discutée avec le précédent gouvernement libéral et particulièrement le ministre des Finances de l'époque qui est aujourd'hui le ministre de la Justice.

Questions orales

J'ai reçu une lettre du ministre de l'Énergie de la province de Québec, je suis en train d'examiner cette situation et de me mettre au courant des derniers événements et il me fera plaisir de faire connaître au député tout fait nouveau qui pourra survenir à ce sujet.

M. La Salle: Madame le Président, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné que nous avons déjà consenti et accepté de respecter cette mesure compensatoire de l'ordre de 200 millions de dollars selon certaines conditions qui pouvaient toucher par exemple l'économie de l'énergie, est-ce que le ministre pourrait nous assurer qu'il recommandera au ministre des Finances le paiement de ces 200 millions, étant donné, madame le Président, que le ministre sait parfaitement bien qu'il faudra bien dire oui de temps en temps si l'on veut avoir un non aussi massif que le premier ministre l'a souhaité?

M. Lalonde: Madame le Président, comme l'honorable député le sait, nous avons discuté d'une formule compensatoire de 200 millions de dollars en effet lorsque nous formions le gouvernement, et comme l'honorable député le sait aussi et comme il l'a lui-même indiqué, il existait certaines conditions, certaines conditions sont effectivement attachées à cette question et c'est ce que nous examinons à l'heure actuelle.

[Traduction]

LES EXPORTATIONS DE GAZ NATUREL VERS LES ÉTATS-UNIS

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Je voudrais lui demander si comme le 6 décembre dernier, il s'oppose encore à l'exportation du gaz naturel aux États-Unis. En particulier, croit-il toujours—et je le cite—qu'il «faudrait que le projet de financement notamment soit signé, ratifié et confirmé . . . pour tout le gazoduc de l'Alaska . . . avant que nous n'entreprenions d'exporter un seul pied cube de gaz canadien aux États-Unis»? Est-encore là la position du gouvernement ou du ministre?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, comme l'honorable député le sait, nous avons été saisis de certaines propositions visant à augmenter l'exportation du gaz, ou même à apporter certaines modifications au traité qui avait été signé du temps que nous étions au pouvoir. Nous avons décidé de ne prendre aucune mesure à l'égard de cette question jusqu'à ce que nous obtenions une indication beaucoup plus claire que le précédent gouvernement n'a été capable d'en obtenir quant aux intentions des Américains. Nous voulons avoir des assurances fermes que le projet du pipeline de l'Alaska va être lancé.

[Traduction]

M. Hnatyshyn: Madame le Président, s'il voulait par là élucider la situation, je crains bien qu'il n'y soit pas parvenu. En ce qui concerne la politique du ministre au sujet du gaz naturel, le 4 mars dernier, peu après avoir été assermenté à son poste actuel, il déclarait qu'une de ses priorités serait de prélever un impôt sur les exportations de gaz naturel. S'agit-il d'un exposé de principe du gouvernement qui demeure toujours valable?